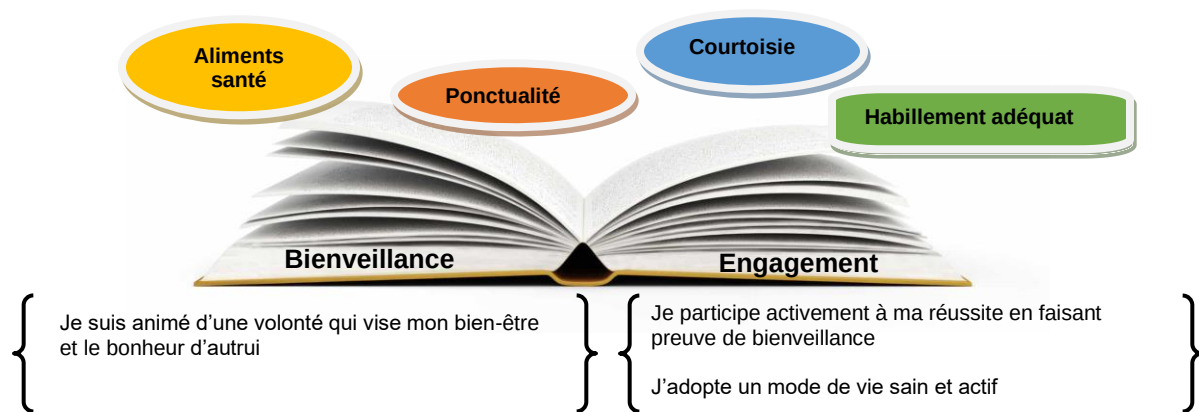




Le code de vie se base sur ce que l'on entend valoriser sur les lieux de notre école et entre les personnes qui constituent sa communauté.

À l'école Saint-Paul, nous croyons en une école harmonieuse où les élèves et le personnel peuvent vivre dans un milieu courtois, respectueux, sain et sécuritaire; où chacun met en priorité les trois valeurs de l'école : bienveillance, engagement et collaboration.





Comportements attendus

J'apporte des aliments sants **Alimentation Santé**

Je prends soin des autres en paroles et en gestes **Empathie**

J'ai le matériel scolaire requis

Je change de vêtements pour l'éducation physique (pantalons mi-cuisse ou long; chandail à manches courtes ou sports)

Je prends soin de mon hygiène corporelle

J'utilise un langage poli et courtois **Courtoisie**

Je suis habillé(e) de façon appropriée, selon la température et les exigences de l'école.

Sont interdits :

- la camisole à bretelles fines;
- Obligation d'avoir le visage à découvert;
- les culottes courtes, la jupe ou la robe plus courtes que la mi-cuisse;
- les vêtements qui révèlent le dos, les fesses, le ventre et les sous-vêtements.
- messages violents, inadéquats ou à connotations sexuelles.

Je gère mes conflits de façon pacifique **Pacifisme** Je prends soin de mon matériel et de celui mis à ma disposition

J'apporte uniquement les objets permis par l'école

Je m'engage à garder mon environnement scolaire propre (cours, école, classe)

Je participe aux activités proposées **Assiduité**

Je suis ponctuel **Ponctualité**

Je respecte les consignes venant de tout adulte de l'école **Respect**

Collaboration école-famille

Chers parents,

La collaboration école-famille est essentielle à la réussite et au bien-être de votre enfant.

Nous vous demandons donc de vous assurer :

- De sa fréquentation scolaire (tel que prescrit par la loi);
- De motiver ses absences auprès du secrétariat;
- De respecter les heures d'entrée et de sortie afin d'assurer la sécurité et éviter des situations déplorables.



INTIMIDATION ET Violence NON

Comportements graves

Certains comportements graves ou des situations de conflits sont inacceptables dans notre école. L'intervention à laquelle on procède se déroule en tenant compte des circonstances et de la gravité de l'acte produit. **Les adultes de l'école sont en lien d'autorité avec tous les élèves;** la gestion de la procédure d'intervention leur appartient de manière incontestable.

Situations inacceptables

- *bataille*
- *menace*
- *intimidation*
- *vandalisme et vol*
- *impolitesse grave*
- *harcèlement répétitif*
- *refus d'obtempérer*
- *autres situations jugées inacceptables*

Depuis septembre 2012, nous devons nous conformer à la loi 56 (mise en place par le Ministère de l'éducation) afin de contrer **l'intimidation et la violence** en milieu scolaire et dans les transports scolaires.

Les attitudes et les comportements devant être adoptés en toute circonstance par l'élève, excluant toute forme d'intimidation, de violence, de manifestation de haine ou de discrimination, notamment celles motivées par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou de genre, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique, et assurant l'égalité entre les hommes et les femmes.

La sanction et les mesures de soutien en lien avec les gestes d'intimidation et/ou de violence sera laissé à la discrétion de la direction après analyse de la situation et en collaboration avec les membres de l'équipe-école.

Nous devons également nous conformer à la loi Anastasia depuis septembre 2008 qui interdit tout armes (même les armes jouets) sur le terrain d'un établissement scolaire.

Signatures

À la lecture du code de vie contenu dans cet agenda, je m'engage, tout au cours de l'année, à respecter les comportements attendus.

Signature de l'élève : _____

Date : _____

Comme premier éducateur du comportement de mon enfant, je m'engage à collaborer avec l'école pour que mon enfant respecte le code de vie.

Signature des parents ou des tuteurs :

Date : _____

Comme enseignant titulaire, je m'engage à accompagner votre enfant dans ses apprentissages et à collaborer avec la famille.

Signature de l'enseignant :

Date : _____

**** Le non-respect du code de vie pourra entraîner la mise en place de mesures de soutien ou de conséquences éducatives suite à l'analyse des besoins de l'élève.****

